



Procès-verbal

Procès-verbal de la 7^e réunion du Conseil exécutif (A23-H24) de l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (AGECR), qui s'est tenue le 11 septembre 2023 au F-368, à 18h08.

0.0 Ouverture de la rencontre

0.1 Praesidium

Proposition qu'on élise Marc-Antoine Perreault à l'animation et Maude Bouvier comme secrétaire d'assemblée.

*Proposé par Marc-Antoine Perreault
Ana Mahdavi appuie,*

0.2 Constatation du quorum et droit de présence

Étaient présents :

Marc-Antoine Perreault - Président

Kun Yang - Vice-président

Varens Romeus - Trésorier

Zineb Yagoubi - Responsable à la pédagogie et aux griefs :

Adjoint Responsable à la pédagogie et aux griefs : Ana Mahdavi

Maude Bouvier- Responsables à la mobilisation et à l'information

Anikim Boulianne- Responsables des activités socio-culturels

Maxime Goudreault L'Heureux - Responsable aux affaires Internes

Étaient présents à titre d'invités :

Megan L'Heureux - Conseillère aux services aux membres et aux finances

Etienne Gilet - Conseiller aux services aux membres

Étaient absents :

Le quorum est atteint à 100%



0.3 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Proposition 0.3-1 :

L'ordre du jour préliminaire comme suit :

0.0 Ouverture de la rencontre

0.1 Praesidium

0.2 Constatation du quorum et droit de présence

0.3 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

0.4 Suivi des procès-verbaux

1.0 Aide alimentaire

2.0 FECQ

2.1 200k Dollars

2.2 Reconsidération d'affiliation

3.0 Direction des services aux étudiants

3.1 Mandat de non-collaboration

4.0 Fondation

4.1 Mr. Freeze

4.2 PER

4.3 Litige

5.0 Varia

6.0 Levée

0.4 Suivi des procès-verbaux



1.0 Aide alimentaire

Proposition 1.0-1 :

Considérant la nécessité d'avoir un exécutant responsable du dossier en rapport avec les paniers d'aide alimentaire

Que Anikim Boulianne soit mandaté de s'occuper du dossier de l'aide alimentaire épauler par le président ainsi que les conseillers service au membre

Proposé par Marc-Antoine Perreault

Ana Mahdavi appuie

2.0 FECQ

2.1 200k Dollars

Proposition 2.1-1 :

Considérant la nécessité d'avoir un exécutant responsable du dossier en rapport avec le litige de la FECQ

Que Varens Romeus soit mandaté de s'occuper du dossier de du 200k, le litige de la FECQ

Proposé par Marc-Antoine

Ana Mahdavi appuie

2.2 Reconsidération d'affiliation

Mise en dépôt

3.0 Direction des services aux étudiants

3.1 Mandat de non-collaboration

Proposition 3.1 :

Considérant les tentatives d'ingérence de la direction des services aux étudiants dans les services de l'AGECR ;
Considérant le retrait du droit de l'AGECR d'effectuer elle-même ses réservations et demande d'aménagement pour les locaux du Collège et pour le local du Café Étudiant ;

Considérant la déformation des informations discutés lors de la rencontre du 8 septembre par celle-ci
puisque aucune décision n'a été convenu entre la direction des services aux étudiants et les représentant de l'AGECR;

Considérant le climat de collaboration présent entre l'AGECR et les autres entités et personnes du Collège hormis lors des interventions de celle-ci ;

Considérant l'acharnement de celle-ci a isoler l'AGECR de la communauté employé du Collège ;



Association Générale des Étudiants du
Collège de Rosemont

6400, 16^{ème} avenue, local F-368
Montréal, Qc, H1X 2S9
Téléphone : 514-742-5657
Courriel : agecro@gmail.com

Que l'exécutif de l'AGECR se dote d'un mandat de non-collaboration avec la Directrice des Étudiants du Collège de Rosemont : Marie-Ève Saint-Denis.

*Proposé par Marc-Antoine Perreault
Varens Romeus appuie*

4.0 Fondation

4.1 Mr. Freeze

4.2 PER

4.3 Litige

5.0 Varia

6.0 Levée

Suite à l'épuisement des points, la réunion est levée à 19h13.

Nom du.de la nominé.e
Animation

Nom du.de la nominé.e
Secrétaire d'assemblée